AVENANT N°2

A – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

Collectivité ou Etablissement concerné :

CENTRE HOSPITALIER GUY THOMAS de RIOM
Boulevard Etienne Clémentel
CS 167
63204 RIOM

Objet du marché :

Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de Riom.

Marché 26-TA-14

Titulaire du marché :

COLAS France
Etablissement de Lempdes – S.A.S.
7 Avenue de l'Europe
63 370 LEMPDES

Montant initial marché:

Montant HT : 1 337 228 €

TVA (Taux de 20%) : 267 445,60 €

Montant TTC : 1 604 673,60 €

N° du marché : 26-TA-14

Date de notification : 16 janvier 2026

Modifications successives de ce montant (la mention des décisions de poursuivre au présent tableau n'a qu'une valeur de récapitulation et ne saurait avoir pour effet de donner un caractère contractuel à ces décisions) :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	N°1	24-03-2026	1 354 272,55 €HT

Avenants précédents ayant un objet autre que la modification du montant du marché :

Avenant numéro	Date	Objet
Sans objet		**NEANT**

B – OBJET ET CONTEXTE DE L'AVENANT

Objet : Prise en compte de l'Ordre de Service 14-04 pour création d'une voirie temporaire.

La modification est introduite conformément à l'article L2194-1-6, et aux articles R2194-8 à R2194-9 du code de la commande publique (modifications de faible montant).

Objet et montant de l'OS 14-04 :

Cet OS a pour objet d'acter la modification du tracé des dévoiements de réseaux avant démolition du bâtiment K. Le tracé des nouveaux réseaux devant, suite aux premières études d'exécution, passer au nord du bâtiment démoli et non au sud comme prévu en phase DCE. Cette modification permet de réduire, tous lots concernés confondus, de manière significative le temps de dévoiement et le coût global.

Pour le présent lot, la modification concerne la réduction des linéaires de tranchées et gaines associées à ces dévoiements, et la modification de la nature des tranchées et gaines restantes.

Montant de l'OS : - 2 020,80 €HT (moins-value)

dont : - 16 454,80 €HT à prix révisable (moins-value)
14 434,00 €HT à prix ferme

C – AVENANT

Le présent avenant intègre l'OS 14-04 tel que décrit ci-dessus.

Par ailleurs, le présent avenant apporte une correction au montant établi dans l'avenant n°1 :
L'avenant n°1 a établi une augmentation de 17 044,55 €HT pour prise en compte de l'OS 14-02. Or, l'OS 14-02 présentant un montant réel de 17 044,05 €HT.
Suite à ce constat, une correction sur le montant HT du marché de -0,50 €HT est mise en œuvre.

Le nouveau montant du marché est donc porté à :

Montant du marché HT :	**1 352 251,25€**
TVA (Taux de 20 %) :	**270 450,25 €**
Montant TTC :	**1 622 701,50 TTC**

D – SIGNATURES

A **Riom**, le 27 avril 2026

Pour l'entreprise COLAS France	Le Directeur Délégué du Centre Hospitalier de Riom
Arnaud VIDALLE, Chef d Etablissement COLAS ETABLISSEMENT DE LEMPDES 7 avenue de l'Europe - 63370 LEMPDES Tél. : 04.73.83.08.55 - Fax : 04.73.61.89.81 Siret : 329 338 883 02704	Maîtrise d'ouvrage CENTRE HOSPITALIER 63200 RIOM N. SAVALE